PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 17 mars 2015 à 19h30 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom et R. Denis Dubé.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim et quelques contribuables.

Absences motivées: Thomas Howard, Inès Pontiroli et Dr. Jean Amyotte, conseillers.

La séance débute à 19h30.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

James Eggleton - Demande des informations concernant le PALSIS

- Offre ses félicitations concernant la restructuration

15-03-2326

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Parole au public et questions
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Engagements de dépenses
- 4. Poste chef de division travaux publics
- 5. Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 5b, rang 3, du canton d'Onslow
- 6. Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 15b, rang 6, du canton d'Onslow
- 7. PALSIS
- 8. Période de question du public
- 9. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

Item 3 devient : Poste chef de division - travaux publics

Item 4 devient : Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du

territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à

une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières

résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 5b, rang 3, du canton d'Onslow

Item 5 devient : Demande d'autorisation auprès de la commission de protection du

territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin de permettre une utilisation à

une fin autre que l'agriculture soit pour l'entreposage des matières résiduelles et fertilisantes (MRF) sur le lot 15b, rang 6, du canton

d'Onslow

Item 6 devient : PALSIS

Item 7 devient : Engagements de dépenses

15-03-2327

POSTE CHEF DE DIVISION - TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT la création du poste de chef de division – travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le processus de sélection a été complété;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le directeur général par intérim et du directeur des infrastructures et des travaux publics, au comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection endosse cette recommandation;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte ces recommandations et entérine l'embauche de M. Michel Trudel à titre de chef de division – travaux publics et ce, à compter du 30 mars 2015.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU ET ADOPTÉ, telles que négociées et convenues, les modalités d'embauche du chef de division – travaux publics, le tout en conformité à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres et les clauses particulières suivantes :

- Rémunération à l'échelon 6 pour le poste de chef de division travaux publics de l'échelle salariale en annexe 1 à la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres;
- 15 jours de vacances dès 2015;

Adoptée

15-03-2328 PALSIS

CONSIDÉRANT le financement obtenu dans le cadre du programme PALSIS (Plan d'action local en solidarité et inclusion sociale);

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intervenu en ce sens;

CONSIDÉRANT le besoin d'entamer les procédures pour la réalisation du projet;

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de mandater l'administration afin de préparer un devis et de procéder à un appel d'offre sur invitation écrite pour la réalisation du projet PALSIS.

Adoptée

20h00, le huis-clos est demandé concernant les engagements de dépenses.

À 20h15, le huis-clos est levé.

15-03-2329

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A, pour un montant total de 12 837,02\$ taxes incluses.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que les procédures de contrôle et de suivis budgétaires en vigueur, notamment en ce qui a trait aux règlements 06-08 « Décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires » et 08-13 « Politique d'approvisionnement », devront être respectées et documentées afin de faciliter la prise de décision.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC

Charles Lalonde - MRF

Wayne Johnston - MRF

Ricky Knox - Contact à la CCN

- MRF

James Eggleton - MRF

- Composition du comité d'embauche

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

15-03-2330 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

municipal ».

Proposé par : R. Denis Dubé Appuyé par : Brian Middlemiss

MAIRE

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h49 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la
signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code